

# Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 14 janvier 2016

**Présents** : Claude Vignon, Michel Olivier, Dominique Parein, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton, Laurent Benoit, Pierre Barbier, Virginie Dal-Pra,  
**Excusés** : Giovanni Cadeddu (pouvoir à Claude Vignon)

## Délibérations du conseil

→ Vote d'une motion contre la future Dotation Globale Horaire du collège de La Chapelle en Vercors.

→ La Direction de La Poste a annoncé la fermeture définitive du bureau de poste de St Martin en 2017. La proposition de mise en place d'une agence postale communale conventionnée avec la mairie est maintenue. Le maire rappelle qu'en 2012, cette évolution programmée avait été préparée en confiant au CAUE de la Drôme une étude portant sur la réflexion préalable à l'aménagement des locaux de la mairie.

Le conseil municipal a repris les éléments de cette étude pour décider d'un nouveau programme de travaux, car les locaux actuels de la mairie ne permettent pas d'accueillir une agence postale communale en son sein. Le réaménagement de la mairie consistera en une réorganisation des locaux et des circulations horizontales et verticales à l'intérieur du bâtiment. Ce réaménagement sera également l'occasion de procéder à la rénovation et à l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue en décembre 2015, pour réaliser le diagnostic et la maîtrise d'œuvre de l'opération. Au stade avant-projet, l'opération est estimée à :

Travaux	230 000 €
Honoraires et frais annexes	30 000 €
Mobilier	<u>10 000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>270 000 €</b>

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	montant	Taux
Conseil Départemental de la Drôme (Projet de Cohérence Territoriale)	135 000 €	50 %
Etat - DETR (25% plafonné à 450 000 €)	67 500 €	25 %
Commune de St Martin en Vercors	67 500 €	25 %
<b>TOTAL</b>	<b>270 000 €</b>	<b>100 %</b>

Le conseil adopte le projet de réaménagement de la mairie, et sollicite les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de la Drôme, selon le plan de financement prévisionnel. *Approuvé à l'unanimité.*

→ Renouvellement du bail précaire de Mme Marjorie Puel pour le local au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors pour un an, au loyer mensuel de 125 €. *Approuvé à l'unanimité*

### **Décisions du conseil**

→ Le maire rappelle au conseil l'état des dossiers communaux de travaux dont les aides départementales (DCP, aide de 50%) ont été obtenues ou sont en attente d'attribution :

*à réaliser avant le 31/12/16 :*

- la numérotation postale des rues (travaux 5 865€HT),
- la réfection des toitures de la salle des fêtes ou de la maison du camping (travaux 37 365 €HT),

*à réaliser avant le 31/12/17 :*

- la réfection de la toiture de l'école (travaux 55 465 €HT),
- travaux de voirie pour 27 164 €HT,

*dossiers en attente de décision :*

- la réfection des cages d'escalier des bâtiments de la Poste et de la poterie (travaux 19 737 €HT),
- la construction d'une mezzanine pour l'atelier communal (travaux 9 767 €HT)

→ Un groupe de travail est constitué pour le dossier de la numérotation postale des rues : Pierre Barbier, Andrée Séquier, Dominique Parein, Julie Faivre, Virginie Dal-Pra.

→ la commune n'utilise pas son droit de préemption sur les parcelles forestières mitoyennes A695 et A649.

→ Les secrétaires de la mairie alertent les élus sur l'augmentation progressive et inexorable des charges de travail administratif, et le temps et la disponibilité nécessaires pour l'accueil physique et téléphonique des usagers. Pour préserver la qualité de leur conditions de travail, il est décidé d'expérimenter la mise en place d'horaires dédiés à l'accueil téléphonique tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'information sera faite dans le prochain bulletin municipal.

→ L'étude pour l'accueil d'un réfugié dans le studio communal disponible est en cours. Les élus étudient les conditions financières et matérielles de cet accueil auprès de l'Etat et des associations spécialisées.

### **Point sur les projets des commissions communales**

→ **eau et assainissement :**

- Une partie de la conduite d'eau du hameau des Pelailons est à refaire. La question de travaux en régie se pose. Afin d'aider la commune à prendre une décision, un devis sera demandé.
- Le projet de la 3<sup>e</sup> tranche du réseau d'assainissement collectif est en cours.
- L'enquête publique du zonage d'assainissement doit être lancée, pour un budget évalué à 10 000 €.
- L'optimisation de la gestion du réseau d'eau doit être poursuivie pour améliorer son rendement et sa surveillance : poursuite du renouvellement des compteurs d'eau et mise en œuvre d'une étude diagnostic avec des compteurs de sectorisation. Le budget est évalué à 15-20 000 € aidé à 50% minimum.

→ **aménagement du village :**

- protection du Tilleul de Sully : acquisition de matériaux et bois
- mise en place d'une pergola devant la salle des violettes
- remise en état des barrières autour de la place de l'Ours

- mise en place d'un arrosage intégré des massifs de fleurs
- poursuite du fleurissement de la traversée du village
- acquisition de poubelles et autres mobiliers urbains
- rénovation du panneau de présentation de la commune sur la place de l'ours
- travaux de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics, selon l'Agenda d'accessibilité (Ad'ap) approuvé en Préfecture

➔ transition énergétique :

- souscription à la coopérative Valsoleil (centrale villageoise photovoltaïque du Vercors Drôme)
- projet d'isolation par l'extérieur de l'atelier communal avec une demande d'aide de la Région dans le cadre du TEPOS ( Territoire à Energie Positive)

➔ école :

- budget des Nouvelles Activités Pédagogiques maintenu
- prise en charge de l'impression du journal de l'école (l'Echo d'l'école) en plus du budget de l'école

➔ forêt :

- projet de travaux dans le programme de travaux forestiers : création de renvois d'eau entre Roybon et le bâtiment d'Herbouilly

➔ jeunesse et sport :

- étude sur l'isolation phonique de la salle des violettes
- étude d'un terrain multisports au bas du village, sur l'ancien terrain de tennis : financements à chercher
- goudronnage du terrain de tennis, achat d'éléments de skate park

➔ bâtiments :

- budget entretien et petits travaux dans les bâtiments
- projet de réaménagement de la mairie et de l'agence postale communale
- suivi des dossiers DCP
- entretiens d'embauche des candidats au poste d'agent technique en contrat d'avenir prévus en février

<b>Informations au conseil</b>
--------------------------------

➔ Le nouveau WC public est en service. Le Maire présente le principe de fonctionnement : le ménage sera réalisé par l'agent d'entretien communal Mme Isabelle Guillet, une fois par jour du lundi au vendredi en période touristique, moins souvent en dehors de cette période.

➔ La signature du nouveau bail commercial de l'Hôtel du Vercors est prévue le 12 février 2016. A ce jour, les dettes communales du précédent locataire s'élèvent à près de 21 000 €. Le recouvrement de l'ensemble des dettes se fera par ordre de priorité auprès du notaire chargé de la vente du fonds de commerce.

➔ Marie-Pierre Charbit sollicite le prêt des tapis de yoga de la salle des fêtes pour son activité périscolaire hebdomadaire à La Chapelle en Vercors. Le conseil accepte.

Secrétaire de séance : Andrée Séquier